

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ:

Avis public est, par la présente, donné par Michel Bélanger, secrétaire-trésorier et directeur général, que cette municipalité à une séance tenue au siège social de la MRC de La Côte-de-Beaupré, le 5 avril 2017, a adopté les projets de règlements suivants :

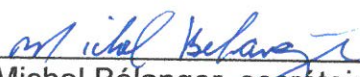
- Projet de règlement # 191 intitulé « *Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme à l'égard des territoires non-organisés* » ;
- Projet de règlement # 192 intitulé « *Règlement de construction à l'égard des territoires non-organisés* » ;
- Projet de règlement # 193 intitulé « *Règlement de lotissement à l'égard des territoires non-organisés* » ;
- Projet de règlement # 194 intitulé « *Règlement de zonage à l'égard des territoires non-organisés* » ;
- Projet de règlement # 195 intitulé « *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale à l'égard des territoires non-organisés* ».

Ces projets de règlement sont adoptés dans le cadre de la révision et le remplacement des règlements d'urbanisme à l'égard des Territoires non organisés de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Ils sont également adoptés aux fins d'assurer la conformité et la concordance au schéma d'aménagement et de développement durable (SADD), lequel est en vigueur depuis le 17 janvier 2014.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 mai à 18h00 au 3, rue de la seigneurie, à Château-Richer au cours de laquelle seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption. Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau du soussigné, situé au 3, rue de la Seigneurie, Château-Richer (Québec) GOA 1N0, aux jours et heures d'ouverture des bureaux de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Donné à Château-Richer, ce cinquième jour d'avril 2017.


Michel Bélanger, secrétaire-trésorier
et directeur général